

PATRIMOINE

LE SAUSSERON ET SES MOULINS*

Moudre le grain, sauvage ou cultivé,
entre deux presses pour mieux
alimenter l'homme était déjà une
préoccupation majeure pour les peuples
primitifs.

Une pierre ronde roulant dans une
pierre creuse, ce fut la meule
néolithique,
puis vint le pilon dans un mortier,
toujours mu à la main. Les Egyptiens
procédaient encore de cette manière. Il
est bien sûr impossible de déterminer où
et quand
la pierre cylindrique munie
d'un manche fit son apparition.

Avec l'introduction du grain par le centre évidé de la meule supérieure, l'idée du moulin était née. Après le "moulin à bras", on inventa des manèges en y attelant des hommes ou des animaux. Ce furent les "moulins à sang". Le génial inventeur qui eut le premier l'idée d'un tourniquet dans une rivière en prise direct avec la meule courante est pour toujours inconnu.

La roue verticale à augets nécessitait pour transmettre le mouvement à la meule horizontale un renvoi d'angle. Nous savons, par les descriptions détaillées de l'architecte Vitruve, que les romains utilisaient déjà la force hydraulique. Etendue et améliorée au Moyen-âge, la technique de l'énergie hydraulique s'est diversifiée en France où l'eau est abondante. On la captait et on amenait les cours d'eau rebelles à l'endroit choisi pour la construction du moulin.

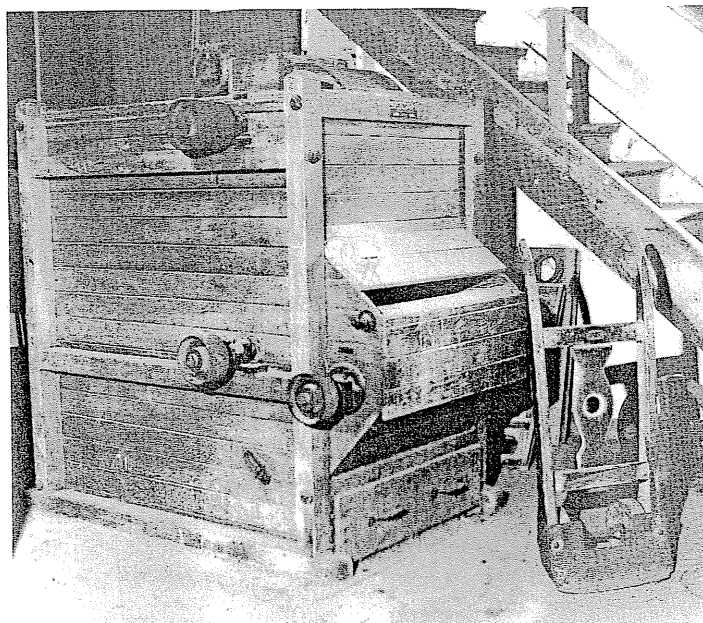
Beaucoup de moulins se trouvent ainsi sur un canal d'amenée, très à l'écart du cours d'eau qui les alimentait. Pour régulariser le débit des rivières inconstantes, on créa des retenues artificielles. D'où la création de biefs équipés de vannes et de déversoirs en amont.

La position des roues varie selon les

régions : horizontales, elles sont placées sous le bâtiment percé d'arches et l'arbre de transmission est en prise directe avec la meule tournante ; verticales, elles sont au contraire situées au flanc ou au pignon des moulins. Dans notre région, les roues sont placées à l'intérieur du bâtiment. Les premières mentions de moulins à vent dans les archives nationales remontent au XVIIème siècle et concernent la Normandie.

Ces constructions étaient très certainement en bois, d'où la rareté de leurs vestiges. Pendant des siècles ils ont marqué le paysage au point d'être utilisés comme repères essentiels par Cassini, auteur, au XVIIIème siècle des premières cartes géographiques scientifiques de la France. Châteaux, églises et moulins constituaient une trilogie indissociable dans la société traditionnelle.

A l'occasion du siège de Rome par les Ostrogoths en 536/537, sous le règne de Justinien, le général romain Bélisaire eut l'idée de faire placer des moulins sur des bateaux amarrés au milieu du Tibre pour parer à la coupure des aqueducs par l'ennemi. Cette ingénieuse invention "le moulin sur bateaux" se généralisa sur



Batterie à sacs

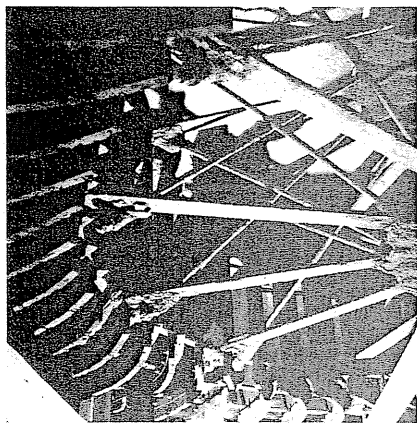
* Nous donnons ici de larges extraits de la conférence de J.R. BROCHET, dernier meunier de la Vallée, faite à l'occasion de la 12ème rencontre de Saint-Cyran organisée en 1993 par la S.V.S.

L'histoire, qui remonte à huit siècles, se confond avec celle de la Seigneurie d'Auvers-sur-Oise dont il était le moulin banal. Cette Seigneurie était une dépendance du domaine royal. Adélaïde de Savoie, l'avait reçue en dot à la mort de son époux Louis VI, dit Le Gros, en 1137. Un curieux document rédigé en latin, des archives de l'Abbaye de Saint-Martin de Pontoise, permet de certifier qu'entre 1164 et 1169, le Roi de France Louis VII, dit Le Jeune, fils de Louis VI et d'Adélaïde de Savoie décédée en 1154, et qui régna de 1137 à 1180, était possesseur du moulin. On peut y lire que Sire Gautier de Valmondois, pour s'exonérer du vœu de Croisade, donnait à l'Abbaye Saint-Martin une rente que lui payait le roi pour un moulin situé dans ses domaines. La dénomination de Moulin Le Roy rappelle son origine dans le domaine royal. Dépendant toujours de la Seigneurie d'Auvers, il devint avec celle-ci propriété du Seigneur de Vernon en 1195, de l'Abbaye de Saint-Denis en 1264, de Monsieur de Bertisy, Seigneur d'Hérouville en 1593, à nouveau de l'Abbaye de Saint-Denis en 1666, de l'Abbé commanditaire de cette Abbaye, Paul le Gond, cardinal de Retz en 1672, de la royale maison de Saint-Cyr en 1691, Conti en 1779 et probablement de Monsieur, comte de Provence, frère de Louis XVI en 1783.

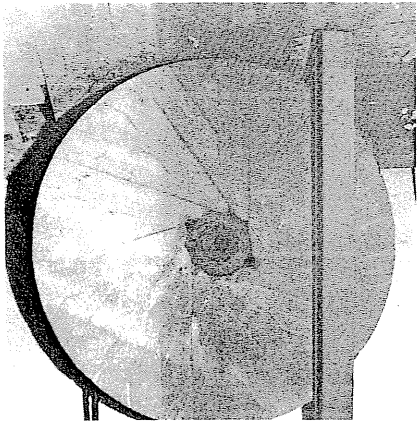
La période révolutionnaire sépara une destinée commune de 6 siècles entre la Seigneurie et le moulin. L'arrivée d'énergies nouvelles (machines à vapeur, moteur à gaz) dans la première moitié du XVIII^e siècle transforma totalement l'industrie meunière en la rendant indépendante des caprices de l'eau et du vent. Brutalement, la capacité d'écrasement des moulins se trouva augmentée, obligeant déjà certains exploitants à se reconverter ou, tout simplement, à abandonner leur moulin.

Dans un article de Jean-Pierre Blazy de la revue "Vivre en Val d'Oise", intitulé "Les moulins de la Vallée du Croult", il est intéressant de lire la comparaison entre un moulin à eau et un autre équipé d'une machine à vapeur, telle qu'elle est présentée en 1830 par le Guide du meunier et du constructeur de moulins.

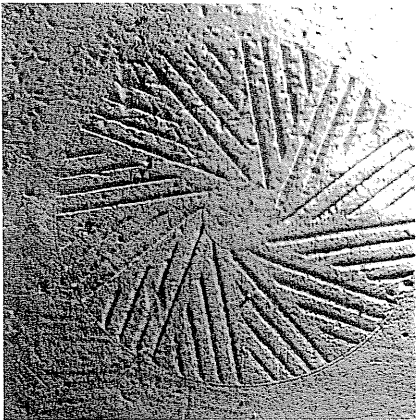
Dans le premier, deux roues à aube de



Roue



Une meule



L'impression d'une meule

toutes les rivières françaises jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Le "moulin pendant", situé le plus souvent sur les ponts, se caractérisait par la mobilité verticale de sa roue assurée par des vérins. Le moulin était ainsi exploitable quel que fût le niveau de la rivière. Le premier document en faisant état date de 1445. De tels moulins existaient sur l'Oise à Beaumont, à l'Isle-Adam au pont du bras du moulin et à Pontoise. Au début du XVIII^e siècle, le Sausseron faisait tourner 21 moulins. A la même époque, dans ce qui est devenu le département du Val d'Oise, existait 140 moulins. Le seul vestige connu de moulin à vent est celui de Sannois.

Les chutes du Sausseron étaient variables, produisant une puissance de 1,5 CV à 15, comme au moulin Le Roy, à Valmondois, imprimant aux meules une vitesse de rotation d'environ 100 tours minutes. Ces meules d'abord monolithiques, ont été constituées ensuite de panneaux assemblés au plat et cerclés, disposés dans un ordre précis. Leur diamètre variait de 1,50 m à 2 mètres pour une épaisseur de 25 à 30 centimètres. Un meule pouvait peser plus d'une tonne.

Au siècle dernier, on utilisait également la pierre meunière en provenance des gisements de la région de la Ferté-sous-Jouarre. C'est toujours la courante - c'est-à-dire la meule supérieure - qui tourne sur la gisante (la meule inférieure fixe). Le meunier avait l'obligation de les "rhabiller", c'est-à-dire de recuser les sillons des meules devenus trop lisses. Il fallait, pour ce faire, soulever et retourner la tourante, et tailler le silex avec des marteaux spéciaux. De l'état des meules dépendait la qualité de la farine. A l'origine, c'est le paysan qui ramisait chez lui le produit brut, farine et son mélangés. Progressivement, les moulins s'équipèrent de blutoirs (ou bluterie), tambours cylindriques ou octogonaux tendus de soie permettant au meunier de procéder à l'affinage.

Jusqu'à la Révolution, la plupart des moulins étaient banaux. Ils appartenaient aux nobles ou aux clercs et les gens étaient tenus de faire moudre leur grain au moulin de leur circonscription moyennant paiement d'un droit, source importante de revenus pour leur propriétaire. Tel était le cas du moulin Le Roy à Valmondois, dont

PATRIMOINE

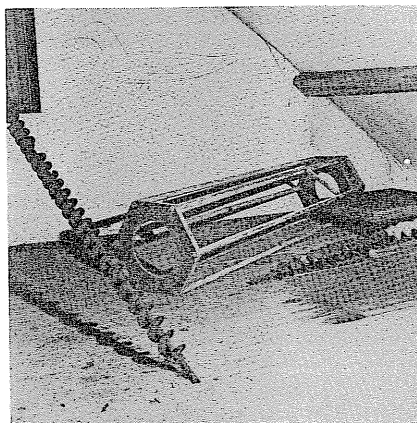
3,51 m et 4,18 m de diamètre actionnaient 4 paires de meules de 1,78 m de diamètre pouvant moudre 600 quintaux de blé par mois durant six mois. Le reste de l'année, seulement deux paires de meules pouvaient tourner. Dans le deuxième, une machine à vapeur de 20 chevaux animait six paires de meules de 1,29 m de diamètre, tournant à 107 tours minute, capables d'écraser en 24 jours de travail mensuel 2 400 quintaux de blé, pour une consommation d'environ 40 tonnes de houille. On passait ainsi d'un écrasement annuel de 5 000 à 30 000 quintaux de blé.

Dans la monographie de Valmondois, écrite à la fin du XIX^{ème} siècle par Monsieur Rouland, instituteur, on relève que la minoterie était la principale industrie du village, mais que sur les sept moulins existants, celui de la Naze ne tournait déjà plus depuis plusieurs années et que le moulin des Prés, situé à la gare de Valmondois, broyait de la craie pour fabriquer du blanc minéral. Sur les cinq moulins, encore en activité traditionnelle, quatre étaient équipés d'appareils à cylindres. Le moulin situé près de l'Eglise fonctionnait encore avec des meules. Les cylindres en fonte, cannelés pour le broyage et lisses pour l'affinage, ont progressivement remplacé les meules à partir de 1885.

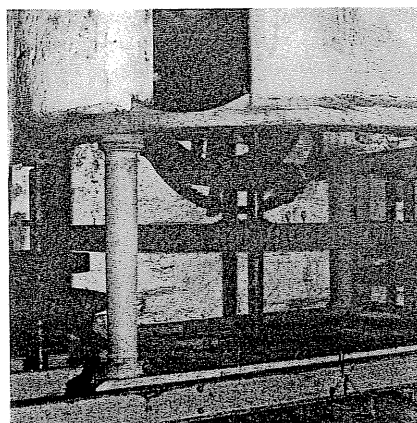
Dans les années qui ont suivi, les bluteries ont cédé la place à un appareil appelé plansichter* qui regroupait toutes les opérations de blutage. Ce changement a marqué le commencement de la mouture automatique où broyage et tamisage s'effectuaient sans l'intervention du meunier. C'était l'avènement de l'entreprise commerciale ou le meunier achetait son blé et vendait sa farine.

Dans de nombreuses régions de France, la coutume de l'échange s'est cependant poursuivie jusqu'en 1950 environ. On peut parfois être surpris par le volume des bâtiments des moulins comparativement à leur capacité d'écrasement. Il fallait stocker le blé apporté par sacs de 100 kilos par le paysan au fur et à mesure des battages. Le meunier mélangeait les blés selon des critères de variété, qualité et provenance, car même dans un rayon limité, les terroirs ont une influence sur la qualité de la récolte.

Avant l'apparition des coopératives, une grande animation régnait autour des



Bluterie hexagonale



Engrenage multiplicateur de vitesse

moulins. Chariant 10, 20, 30 quintaux de blé, parfois plus, charrettes et chariots parcouraient le village avant de pénétrer dans la cour des moulins, créant même de temps à autre de sérieux embouteillages. Je me souviens de ce jour où nous avons réceptionné 350 quintaux de blé en provenance de la ferme de Mézières à Vallangoujard, transportés par des attelages de deux à trois chevaux qui avaient fait un superbe défilé dans les rues de Valmondois. A cette époque où, dans la Vallée du Sausseron, on n'avait pas encore fait taire les coqs, les élevages familiaux étaient nombreux et les habitants venaient s'approvisionner dans les moulins devenus des lieux d'animation et de rencontre. Autour d'eux, des activités commerciales et artisanales se développaient, participant à la qualité de la vie.

Durant des siècles, en harmonie avec leur environnement agricole, les moulins ont participé à la vie et à l'équilibre économique de la Vallée du Sausseron.

Comment les sauver aujourd'hui ?

Jean-René BROCHET

* plansichter (plan : plan et sichter : blutoir) : machine employée dans les minoteries, les moulins et qui remplace les anciens blutoirs.

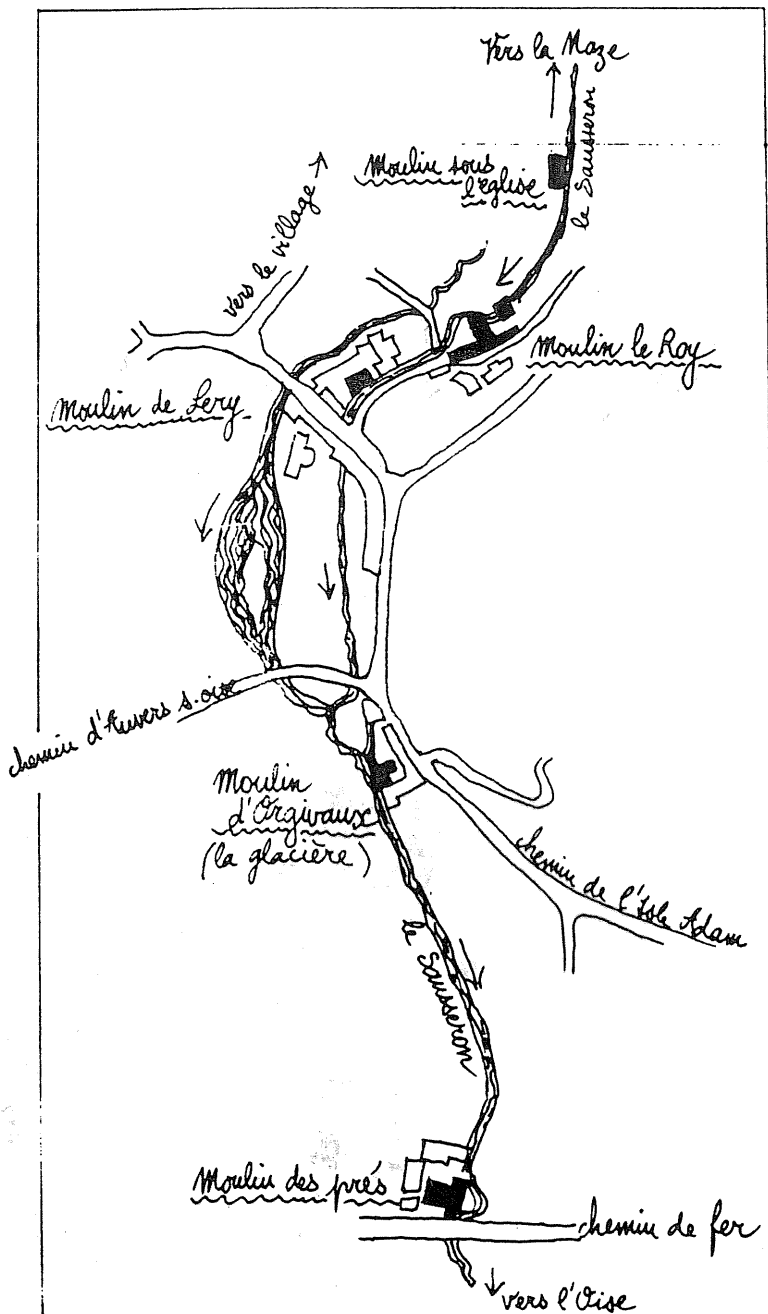
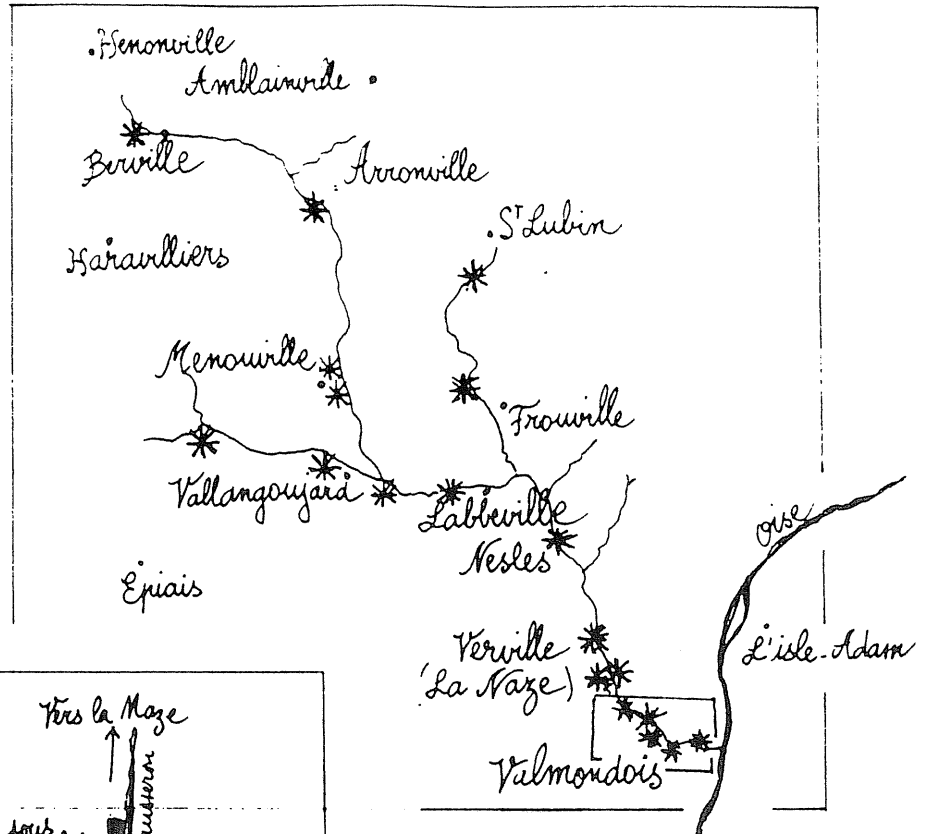
Toutes les photographies ont été prises à l'intérieur du moulin de Nesles-la-Vallée. Auteur des photos : Daniel PATRY

Bibliographie

Guide des Moulins de France - Annie Candoré - Guides Horay
Essai d'histoire locale - Jean Montalant, 1927.

Nous recommandons vivement de se reporter à la brochure "Mémoire de l'eau... La roue et la meule" signée Nicole Le Roy et Didier Collet sur les moulins du Val d'Oise, dans laquelle se trouvent plusieurs pages très intéressantes des souvenirs de Jean-René Brochet sur "les derniers meuniers du moulin Le Roy à Valmondois". Tous les articles de cet ouvrage sont particulièrement riches de renseignements sur les moulins.

* Les moulins de la Vallée du Sauseron -



Valmondois: détail de l'emplacement des moulins.